



CONSTRUCTION :

La CERC monte en rythme

Créée en mars 2018, la 'Cellule Economique Régionale de la Construction' (CERC) a parmi ses vocations de « permettre aux acteurs et partenaires de la filière de bénéficier d'une meilleure connaissance du secteur à l'échelle de la Martinique ».

Et la semaine dernière, ses dirigeants ont ainsi présenté la première publication de l'organisme, ainsi que son site internet*.*

Une CERC dont l'expertise est décrite par ses acteurs-promoteurs comme « fondamentale pour l'analyse économique du secteur, que ce soit par le suivi de la conjoncture locale, la dynamique des investissements ou par le recueil de données et l'établissement de diagnostics fiables ». Un outil qualifié en outre de « nécessaire pour appréhender au mieux l'avenir de la profession et ses évolutions. »

Yann Honoré, Président de la CERC

« Il faut un projet global pour ce territoire »

A l'issue de cette présentation nous avons échangé avec Yann Honoré, le président de la 'CERC Martinique', par ailleurs 1^{er} vice-président du SEBTPAM⁹, et directeur général de l'entreprise 'Caraïb Moter'.

Antilla : Pourquoi cette CERC a-t-elle été créée ?

Yann Honoré : Elle a été créée sous la pression active des services de l'Etat et de la CTM. Et car il y avait un fort besoin des syndicats professionnels du BTP, d'avoir certaines données de l'activité. Donc suite au 'Haut Conseil de la Commande Publique' (décembre 2017), à l'accompagnement fort de la CCIM et aux 'Ateliers du BTP' (mars 2018), l'Etat et la CTM se sont activés pour mettre en place cette cel-



...il s'agira d'alimenter les acteurs du BTP afin qu'ils aient une vision de l'activité.

lule, qui fait partie d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) des cellules économiques de France. Il y a déjà deux CERC, qui fonctionnent très bien, à la Réunion et en Guyane (et 13 autres en France, ndr). Vous savez, pour installer une certaine confiance il faut des partenaires sérieux. Et parmi nos partenaires (et membres, ndr) nous avons l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), l'IEDOM (Institut d'Emission des DOM), la DRFIP (Finances Publiques), la DEAL (Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), les Douanes, les syndicats et la caisse des congés du BTP, etc. Ces partenaires nous donneront un maximum d'informations, pour que nous en fassions une

synthèse. On verra si la période sera trimestrielle ou semestrielle, mais il s'agira d'alimenter les acteurs du BTP afin qu'ils aient une vision de l'activité. Car la problématique suivante a été relevée dans plusieurs réunions du secteur : tout le monde annonçait des chiffres, mais on ne savait pas où était vraiment la vérité.

L'une des missions de la CERC est donc de donner les mêmes chiffres, et si possible les plus précis, à tous les acteurs du secteur ?

Tout à fait. Et d'avoir un endroit neutre : la 'Maison du BTP' où la CERC a son siège. Parmi nos partenaires il y a aussi tous les bailleurs historiques - SM HLM, Simar, Ozonam - qui nous accompagnent dans la transparence en termes



Reconstruction du Lycée Schœlcher (MI)



de chiffres. Nous avons également tous les syndicats de carriers.

Hormis cet impératif d'information la plus claire possible, la CERC a-t-elle d'autres missions ?

Parfaitement ; nous pouvons mener différentes études. Un acteur économique ou un syndicat peut nous demander une étude sur une activité particulière ; la CERC est aussi faite pour ça : remettre des rapports précis, détaillés, sur certaines activités. D'ailleurs nous avons une première mission, déjà lancée et demandée dans le cadre du programme PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique) de mise aux normes des normes tropicales.

La CERC pourra-t-elle avoir un rôle de médiateur ? Car on se souvient d'échanges, plutôt aigres, entre représentants de syndicats du BTP et représentants du groupe ma-

Le but est de créer du lien avec tous les acteurs du BTP

juritaire de la CTM.

La CERC est un espace neutre. Le but c'est d'échanger, d'avoir les points de vue de tout le monde, de façon à tout ce qui sortira de la CERC soit neutre.

Avec pour vocation d'anticiper et d'apaiser les tensions éventuelles ? La CERC se veut être un espace de consensus ?

Oui, de consensus sain et de confiance. Le but est de créer du lien avec tous les acteurs du BTP.

Dans les grandes lignes comment se porte le secteur ? Depuis 10 ans il nous est présenté une situation « difficile », avec de rares embellies : c'est toujours le cas ?

La Martinique souffre en termes d'infrastructures lourdes. Les 'matières premières' sont toutes en baisse – ciment, béton 'prêt à l'emploi' etc. – et les applications d'entrobès, pour ce qui est relatif au revêtement des routes, ont été divisées par 2 en 10 ans. On a eu l'extension du port, du CHU ; le Lycée Schoelcher est en cours de travaux, l'extension



Christophe Basso, directeur régional de l'Insee Martinique (MI)

« C'est pour ça qu'on emploie le dicton : 'quand le BTP va tout va' »

de l'aéroport va redémarrer, une nouvelle extension du port doit se faire, mais il nous manque à court et moyen terme des grands projets structurants, pour faire travailler l'ensemble des acteurs du BTP. Par contre, les choses sont relativement plus stables pour le volet de la réhabilitation.

Et ça peut suffire ?

Pas du tout. Quand on parle d'infrastructures lourdes on parle aussi d'industrie, avec toute une chaîne d'acteurs. Avant de réaliser une route par exemple, la carrière, les explosifs, les transporteurs (etc.) vont 'tourner'. D'ailleurs c'est pour ça qu'on emploie le dicton 'quand le BTP va tout va' : parce que vous avez une 'machine' d'emplois derrière ces chantiers lourds. En Martinique le BTP reste un pourvoyeur d'emplois : il faut donc apporter un certain volume suffisant, pour que le secteur puisse tourner.

Quel est l'état d'esprit des acteurs du BTP face à ces réalités ?

La situation est relativement compliquée ; on va dire ça comme ça. Mais il faut garder son optimisme ; c'est mon point de vue. Il y a des choses structurantes à mettre en place, mais des études sont à mener en amont : on ne peut pas décider sur des ressentis. D'ailleurs au niveau de la CTM il y a le STIRM (Schéma Territorial des Infrastructures Routières de la Martinique) et des études – de flux, de déplacement de populations, etc. – nous amèneront à avoir une réflexion globale et commune sur le territoire. Il ne faut pas faire du coup par coup, 'faire tel giratoire parce qu'il y a tel problème' : non, il faut



Gwladys Baudel, directrice de la CERC (MI)

qu'on ait un projet global pour ce territoire.

Et la CERC sera force de propositions en ce sens ?

C'est le but. C'est mesurer et anticiper (sourire).

Propos recueillis par Mike Irasque

*Dans cette publication il est par exemple indiqué que les ventes an-

nuelles de ciment « n'ont de cesse de chuter » depuis 2015, et que la production de 'béton prêt à l'emploi' (BPE) atteint son « niveau le plus bas » en 2018. (MI)

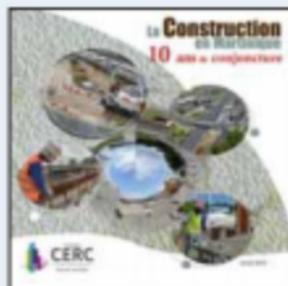
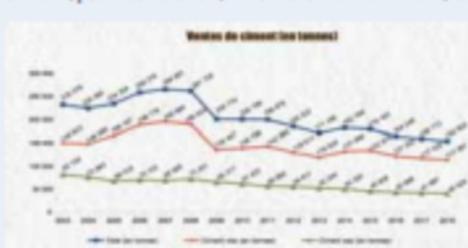
*www.cerc-martinique.fr

*SEBTPAM : Syndicat des Entrepreneurs en Bâtiment Travaux Publics et Annexes de la Martinique.

A voir dans la première publication de la CERC téléchargeable sur www.cerc-martinique.fr

Entre 2003 à 2008, les ventes annuelles de ciment ont globalement gagné en importance (+27,6 kTonnes), puis en 2009, la vente de ciment s'est effondrée, passant de 261,7 kTonnes en 2008 à 200,8 kTonnes en 2009 (soit -23,3%). De 2009 à 2011, les ventes se maintiennent à peu près au même niveau, mais s'effondrent à nouveau

en 2012, pour atteindre 171,2 kTonnes en 2013. En 2014, les ventes annuelles de



ciment reprennent (182,2 kTonnes), mais depuis 2015, elles n'ont de cesse de chuter, jusqu'à atteindre un total de 153,8 kTonnes en 2018.